

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 JUILLET 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2021.73

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	26	Pour :	26
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 6 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le treize juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : Mme Valérie VIGNE pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Félix MANERO pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Véronique FABREGAS pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Nelly DENES, Mme Lylia CHALLAL pouvoir à M. Nicolas TOURNIER, Mme Christine MERLE-JOSE pouvoir à M. Patrick DUBLIN, M. Thierry RAFAZINE pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Fabrice IGOUNET, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°24.2020 en date du 26 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Délivrance de concessions dans le cimetière	4/255	05/05/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 6,62m ²	487 €
	UF68	05/05/20 21	Concession de 15 années d'un colombarium	183 €
	CV 05	05/05/20 21	Concession de 30 années d'une caverne	452 €
	4/53	05/05/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 2,86m ²	200 €
	3/150/38	05/05/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 5,51m ²	487 €
	1/369	05/05/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 6,20m ²	487 €

	281	05/05/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 2,86m ²	200 €
	3/8/194	03/06/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 5,51m ²	487 €
Louage de choses	27.2021	01/07/20 21	Convention d'occupation précaire pour les locaux à usage d'habitation avec M. D 197 route de Fronton du 01/09/2021 au 31/08/2022	789,53 € CC
Justice	24.2021	23/06/20 21	Se porter partie civile pour les dégradations commises sur le presbytère à l'occasion d'une tentative de vol	/

Champs de délégation	N° décision	Date	Type de marché	Objet marché	Titulaire	Montant HT
Marchés et accords-cadres	25.2021	22/06/2021	Marché à procédure adaptée de service	Maintenance préventive et corrective des équipements de la cuisine centrale et des satellites de la commune	<p>Lot 1 (matériel frigorifique) : SAS HORIS</p> <p>Lot 2 (matériel de cuisson et laverie) : SAS ALBAREIL</p>	<p>Lot 1 : * Maintenance préventive : 3 836,70 € * Maintenance corrective : 3 329,55 € + bons de commande</p> <p>Lot 2 : * Maintenance préventive : 3 090€ * Maintenance corrective : 2 400 € + bons de commande</p>

	26.202 1	30/06/20 21	Marché à procédur e adaptée de service	Impression de divers supports de communication	REPRINT	Marché à bons de commandes
--	-------------	----------------	---	---	---------	----------------------------------

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210713-13072021_73-DE
Reçu le 16/07/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#OC Conseil Municipal du mardi 13 juillet 202
Délibération n°2021.73
0309252953036508159,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
16/07/2021



AUCAMVILLE